



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°34

OBJET :

DELEGATION  
D'OCTROI AU  
CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE  
L'ALLIER DES AIDES  
A L'IMMOBILIER  
D'ENTREPRISES

AIDES A  
L'IMMOBILIER  
INDUSTRIEL ET  
ARTISANAT DE  
PRODUCTION

AIDES A  
L'IMMOBILIER POUR  
LE DEVELOPPEMENT  
DES ENTREPRISES  
ARTISANALES ET  
COMMERCIALES  
AVEC POINT DE  
VENTE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 13 DEC. 2021

Publiée ou notifiée

le : 13 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le règlement n°2020/972 de la commission européenne du 2 juillet 2020 modifiant le règlement de l'UE n°1407/2013 et le prolongeant jusqu'au 31 décembre 2023,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1511-3,

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation des territoires de la République,

**Vu** la circulaire du 14 septembre 2015 relative à l'application du règlement 1407/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 relatif aux aides de minimis,

**Vu** la délibération du Conseil Départementale de l'Allier en date du 19 octobre 2018 acceptant le principe de conventionnement avec les EPCI qui souhaiteraient déléguer tout ou partie de leurs aides à l'immobilier d'entreprise au Département,

**Vu** la délibération n° 25 du 5 décembre 2019 approuvant la délégation partielle de l'octroi des aides à l'immobilier (AIE) au Conseil Départemental de l'Allier jusqu'au 31 décembre 2021,

**Vu** l'avis favorable des membres de la commission n°1 réunie le 10 novembre 2021,

**Considérant** que l'article L 1511-3 du CGCT, modifié par la loi Notre du 7 août 2015 donne compétence aux EPCI pour décider de l'attribution des aides à l'immobilier d'entreprises,

**Considérant** que la délégation d'une partie des aides à l'immobilier d'entreprises au Conseil Départemental permet de mutualiser les moyens et de favoriser l'égalité de traitement des bénéficiaires à l'échelle départementale,

**Considérant** que cette délégation d'octroi des aides à l'immobilier permet à notre établissement de renforcer son attractivité et sa compétitivité au service des entreprises du territoire,

**Considérant** la nécessité de poursuivre l'action menée en faveur des entreprises sur le territoire de Vichy Communauté,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- De déléguer au Conseil départemental de l'Allier la compétence d'octroi d'une partie des aides à l'immobilier jusqu'au 31 décembre 2022, conformément aux conventions y afférent,
- D'approuver la convention relative à la délégation partielle de la compétence d'octroi des aides à l'investissement immobilier des entreprises annexée à la présente délibération,
- D'approuver la convention relative à la délégation partielle de la compétence d'octroi des aides à l'investissement immobilier des petites entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité avec point de vente annexée à la présente,
- D'approuver les règlements de l'aide à l'immobilier industriel et l'aide à l'immobilier des petites entreprises de l'artisanat et du commerce avec point de vente annexés à la présente délibération,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention et les documents se rapportant à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 2 décembre 2021  
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par  
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le  
09/12/2021

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°34 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 DELEGATION D'OCTROI AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER DES AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES - AIDES A L'IMMOBILIER INDUSTRIEL ET ARTISANAT DE PRODUCTION - AIDES A L'IMMOBILIER POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES AVEC POINT DE VENTE

.....

Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 02DEC2021\_34

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021\_34-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 34.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021\_34-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : 34Annexe\_convention et reglement AIE 2022 Vichy Communauté JFL.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021\_34-DE-1-1\_2.pdf )

Annexes de la délibération n.34

Annexe : 34Annexe\_Convention et règlement 2022 CD - Vichy Communauté Redynamisa..\_.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021\_34-DE-1-1\_3.pdf )

Annexes de la délibération n.34